

8)

2. La répression de la Résistance

Au-delà de ses nombreuses particularités, la prison Saint-Michel est un lieu fondamental et incontournable dans l'histoire de la seconde guerre mondiale et de la répression de la Résistance en Haute-Garonne et en Midi-Pyrénées. C'est ce qui explique largement qu'aujourd'hui on ne peut pas l'envisager uniquement comme une prison qui n'a plus lieu d'être puisqu'elle est inutilisée.

Vichy, un État policier

La défaite de la France. Officiellement en guerre depuis le 3 septembre 1939, la France est attaquée le 10 mai 1940 par les nazis qui l'envahissent en six semaines seulement. Appelé à la tête de l'État, le maréchal Pétain demande l'armistice. La France est vaincue et découpée en deux zones : le nord est occupé par l'Allemagne ; le sud (zone non occupée) est contrôlé par le gouvernement du maréchal Pétain, installé à Vichy. Les Haut-garonnais sont pour l'instant préservés de l'occupation mais doivent apprendre à vivre sous un régime politique radicalement nouveau.

L'État français : une dictature. Pétain obtient les pleins pouvoirs après le vote des parlementaires français. La France bascule dans la dictature, toutes les libertés individuelles sont supprimées. La Troisième République n'existe plus, remplacée par l'État Français, régime autoritaire et répressif. Le maréchal, à présent seul à décider, met en place sa politique appelée « Révolution Nationale », mélange de retour à l'ordre moral et de restauration des valeurs conservatrices. Juifs, étrangers, communistes, Tsiganes, francs-maçons, opposants politiques sont désignés comme responsables de la défaite et de tous les maux du pays. Véritables boucs-émissaires, ces « indésirables » sont écartés de la société. Pour cela, l'ordre, l'autorité et la répression sont présentés comme nécessaires.

Des Français contre d'autres Français. Comme dans toute dictature, Vichy ne supporte pas l'opposition. La répression des résistants devient un véritable mode de fonctionnement pour le gouvernement français. Elle est tout d'abord judiciaire : au début, Vichy n'exécute pas mais condamne à des peines de prison ou à des travaux forcés. L'État français développe cependant très tôt un véritable arsenal répressif.

La police nationale, les GMR (groupes mobiles de réserve, aujourd'hui appelés CRS) sont créés en 1941, la Milice en 1943. Le régime s'appuie aussi sur un réseau important de camps d'internement et de prisons pour enfermer ses opposants.

L'occupation allemande : un tournant

11 novembre 1942. L'armée allemande envahit la zone non occupée. Pour les Français, le choc est rude. Les nazis s'installent à Toulouse. La présence allemande, au-delà de l'humiliation qu'elle suscite, oblige la population à faire de nombreux sacrifices.

Les nazis et la répression. Avec les nazis, la répression est immédiate et sans pitié. Leur arrivée en zone non occupée rend de plus en plus difficile le quotidien pour les résistants. La répression se radicalise, s'intensifie. Ceux qui avaient pu échapper à la répression de Vichy sont plus que jamais en danger. L'étau se resserre avec la traque de la Gestapo. Cette police secrète d'État du parti nazi est l'acteur essentiel de la répression. Cet instrument de terreur sert à liquider les adversaires du régime en Allemagne et dans les pays occupés. Elle est composée de policiers allemands mais aussi d'un nombre important d'agents français recrutés sur place. À Toulouse, sur 53 agents de la Gestapo, seulement 21 sont allemands. Réputée pour son extrême violence, la Gestapo terrorise et torture. Elle emploie aussi des indics français qui livrent des informations et dénoncent.

Collaboration et répression. Dès l'automne 1940, le régime de Vichy adhère à une politique de collaboration en tous domaines avec l'Allemagne nazie. Arrêter et livrer des résistants en fait partie. De la même façon, le gouvernement français accentue sa propre répression en parallèle de celle des Allemands après novembre 1942 et en 1943. C'est à cette époque, que sont créés, pour soutenir justement cette politique, les tribunaux d'exception, les cours martiales et la Milice. Tribunaux spéciaux et sections spéciales jugent plus sévèrement les résistants. La cour martiale, mise en place en février 1944, condamne à mort des accusés jugés à huis clos. Le procès est expéditif et la sentence est exécutée immédiatement dans la cour de la prison Saint-Michel par un peloton de GMR.



1. Carte d'un agent français de la Gestapo à Toulouse.

2. Le siège de la Gestapo à Toulouse.



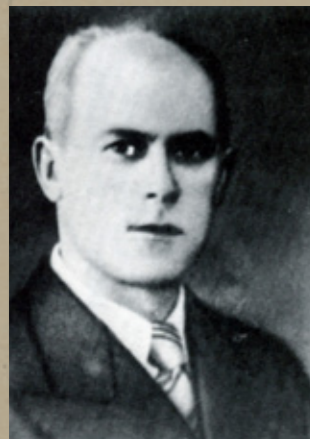
3. François Verdier est un homme connu et respecté à Toulouse avant-guerre. Ce marchand de machines agricoles, juge au tribunal de Commerce à partir de 1938, n'appartient à aucun parti politique mais est engagé à la Ligue des Droits de l'Homme. Si l'entrée en résistance se fait rapidement pour Verdier, l'homme cherche sa voie. En 1941, il est membre de plusieurs groupes de résistance à Toulouse (« Vérité », le Mouvement de Libération Nationale, le groupe « Liberté Égalité Fraternité »). Puis il rejoint le mouvement « Libération-Sud » et devient dirigeant du « NAP » (Noyautage des Administrations Publiques). Mais c'est en 1943 que l'homme prend réellement de l'importance et accède à un poste essentiel : il est le chef régional des Mouvements Unis de la Résistance. Il peut être considéré comme l'équivalent de Jean Moulin pour la région R4 (l'équivalent de la région Midi-Pyrénées aujourd'hui). Malgré le danger, Verdier mène de front sa vie clandestine de résistant et ses activités professionnelles. Il est arrêté dans la nuit du 13 au 14 décembre 1943, interrogé et torturé pendant plusieurs semaines puis finalement abattu en forêt de Bouconne. La Résistance locale perd son chef.



3.



4. **Adolphe Coll et Maurice Fonvieille** participent tous deux à la création du mouvement « Libérer et Fédérer » avec Auban, Descours et Clément. Ils font partie des principaux dirigeants. Fonvieille est notamment chargé de la propagande (tracts et journaux clandestins). Par la suite, il devient le responsable régional des maquis du mouvement. Alors qu'ils se rendent à l'atelier d'imprimerie d'Henri Lion pour récupérer leurs journaux clandestins, Coll et Fonvieille sont arrêtés par la Gestapo le 4 février 1944 et déportés au camp de concentration de Mauthausen. Aucun des deux ne revient.



5. **Henri Lion.** Cet anarchiste possède avec son frère Raoul une imprimerie rue Croix-Baragnon. Les principaux journaux clandestins, tracts et faux papiers de la résistance toulousaine y sont imprimés. Dénoncés, les frères Lion sont arrêtés le 4 février 1944 avec leurs employés et les clients présents à ce moment-là. Une souricière est mise en place sur plusieurs jours à l'atelier.



6. **Raymond Naves,** professeur à la faculté de lettres de Toulouse, est membre de « Combat » et du Parti Socialiste Clandestin. Il devient ensuite le chef régional du CAS (Comité d'Action Socialiste). Vraisemblablement dénoncé, il est arrêté sur le chemin de la faculté le 24 février 1944 au matin. Après plusieurs semaines enfermé à Saint-Michel, Naves est transféré à Compiègne et déporté à Auschwitz dans « le convoi des déportés tatoués ». Il meurt à l'infirmerie du camp le 15 mai 1944 mais sa mort n'est apprise sur Toulouse qu'au retour des déportés en avril 1945. Naves, désigné dans la clandestinité pour être le maire de Toulouse à la libération, est remplacé par Raymond Badiou.



Chronologie de la terreur nazie en Haute-Garonne. Les résistant(e)s cités ci-dessous ont tous été enfermés, et exécutés pour certains, à la prison Saint-Michel.

- **Décembre 1942-mars 1943.** Les arrestations sont peu nombreuses malgré quelques actions spectaculaires. Mais la répression allemande commence à prendre de l'ampleur.
- **De mars à décembre 1943,** le nombre d'interpellations augmente grâce à l'efficacité de la Gestapo et à l'aide des collaborateurs français.
- **À partir de décembre 1943.** À Toulouse, les actions de la police allemande et française atteignent un rythme très élevé. Vastes coups de filet, démantèlement de réseaux, opérations d'envergure, interrogatoires, tortures, condamnations et déportations se multiplient. La police et la Gestapo contrôlent, surveillent, perquisitionnent, filent, piègent les résistants. Des figures incontournables de la résistance toulousaine tombent. Dans la nuit du 13 au 14 décembre 1943, François Verdier, chef régional de la Résistance, est arrêté au cours de « l'opération de minuit ». Au total, 26 personnes sont interpellées à Toulouse, 110 en Haute-Garonne et une centaine d'autres dans les autres départements de la région. Cette opération reste dans l'histoire de la Résistance locale l'un des pires épisodes.
- **27 janvier 1944.** Verdier est exécuté en forêt de Bouconne.
- **4 février 1944.** La Gestapo arrête les frères Lion, imprimeurs de la Résistance, à leur atelier ainsi que les résistants Adolphe Coll et Maurice Fonvieille, venus récupérer des journaux clandestins. Suite à ce coup de filet, la Gestapo remonte jusqu'au chef, Raymond Naves, et l'arrête le 24 février. Sylvain Dauriac et Marcel Patez sont aussi interpellés le même jour.

- **Printemps-été 1944.** Une véritable spirale de violence s'installe. La Résistance monte en puissance, les maquis, les actions et les sabotages se multiplient. La répression est d'autant plus impitoyable que les nazis sentent la situation et la guerre leur échapper.
- **À partir de mi-juin 1944.** Les arrestations sont tellement nombreuses que la prison Saint-Michel est totalement saturée. Les femmes sont toutes évacuées vers la caserne Compans-Caffarelli qui sert alors de lieu de détention pour des résistants mais aussi pour certains juifs. À partir de cette période et jusqu'à la libération, les prisonniers ne restent que quelques jours, quelques semaines tout au plus, en cellule. Ils sont rapidement exécutés, le plus souvent sans jugement, ou déportés.

« Le 2 juillet au matin, un grand remue-ménage s'est produit dans la prison. On nous a ordonné de préparer nos bagages : nous devions changer de lieu de détention. Pour mes compagnons et moi-même, l'ordre était facile à exécuter. Nous ne possédions rien, ou à peu près. Je gardais précieusement un bout de savon que je m'étais procuré, quelques feuilles de papier d'écolier et un crayon. On nous a sortis de notre cellule. Devant la prison, une colonne de camions allemands stationnait. D'autres détenus étaient déjà embarqués, provenant du secteur allemand de Saint-Michel. La colonne était solidement encadrée par des troupes presque au coude à coude. Sans perdre de temps, elle s'est mise en route vers la gare. »
Christian de Roquemaurel, Voyage au centre de ma vie (1986). Emprisonné à Saint-Michel de mars à juillet 1944. Déporté par le convoi du « Train Fantôme ».

12)

3. Souffrir et mourir à Saint-Michel

Le fonctionnement de la prison

Le principal lieu d'enfermement à Toulouse.

C'est surtout pendant l'occupation nazie que la prison Saint-Michel devient LE lieu d'enfermement des résistants. Mais la prison militaire Furgole et la caserne Compans-Caffarelli ont aussi servi de lieux de détention. La prison Furgole a notamment « accueilli » des résistant(e)s arrêtés par la police française ou l'armée allemande. Les personnes interpellées par la Gestapo sont, par contre, systématiquement dirigées vers Saint-Michel.

Une prison allemande. La Gestapo monopolise trois ailes de la prison (les deux autres sont dévolues normalement aux autorités françaises). C'est ce qu'on appelle le quartier allemand où s'entassent des centaines d'hommes et de femmes arrêtés pour résistance au milieu d'autres personnes interpellées pour marché noir par exemple ou autres crimes et délits de droit commun. Ce quartier est surveillé par des soldats allemands.

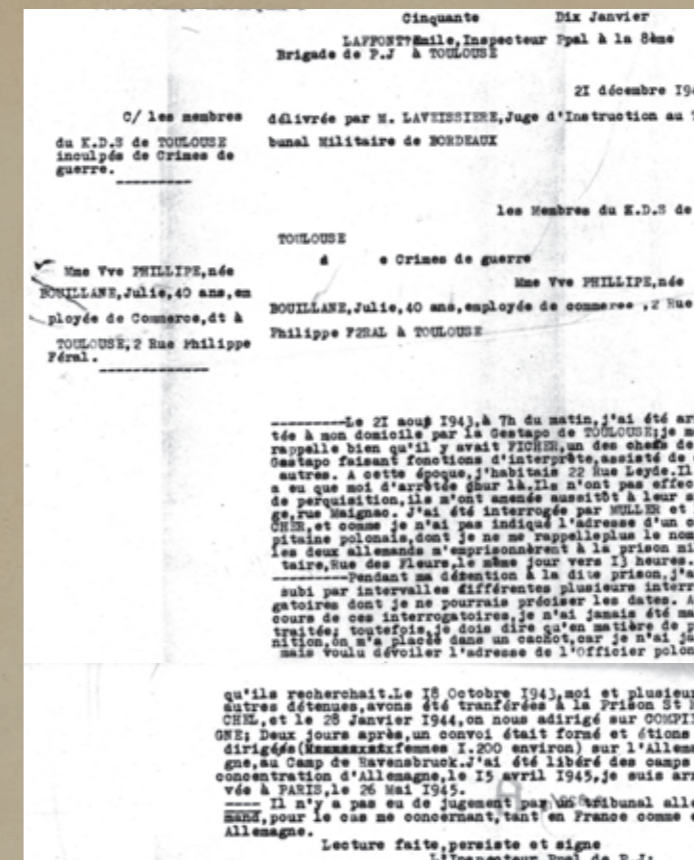
Dans les cellules de Saint-Michel. Face à une répression toujours plus active, la population carcérale augmente dans les prisons françaises. De 18 000 prisonniers avant-guerre, on passe à 36 000 en 1941, à 50 000 en 1942. Les conditions s'aggravent, la mortalité augmente. C'est bien sûr le cas à Saint-Michel. Les cellules, généralement prévues pour deux personnes, sont surchargées. Les détenus s'entassent souvent à plus de six, dormant à même le sol. Promiscuité et insalubrité sont le quotidien des prisonniers qui ne sortent qu'une seule fois par jour pour une « toilette » rapide. La faim est aussi permanente, les rations distribuées sont bien maigres. Ces conditions de détention, certes très dures, ne sont pourtant rien en comparaison de ce que connaissent plus tard les déportés dans les camps de concentration. Certains détenus peuvent bénéficier cependant de colis fournis par leur famille.

Entre quatre murs. L'isolement est quasiment complet pour ceux qui entrent à Saint-Michel, notamment avec le monde extérieur. Les prisonniers d'un même groupe ou réseau arrêtés simultanément ne peuvent avoir de contacts entre eux (sauf s'ils sont interrogés ensemble). Les détenus se transmettent les informations en se parlant de fenêtres en fenêtres. De plus, au sein de chaque cellule, la méfiance est de mise car les résistants suspectent souvent la présence d'un « mouton », d'un « mouchard » parmi eux qui travaillerait comme indic de la Gestapo. Ce qui n'empêche pas la naissance d'amitiés entre les détenus solidaires dans la souffrance. Nombre d'entre eux sont déportés ensemble d'ailleurs. Ils tentent de s'occuper, de se distraire afin de briser la monotonie de l'enfermement. De toute façon, leur détention ne se prolonge que très rarement : à partir de 1944, les résistants restent à Saint-Michel quelques semaines ; à partir du printemps et de l'été 1944, les plus anciens détenus ont été éliminés ou déportés et les derniers arrivés, tellement nombreux, ne restent que quelques jours avant d'être fixés sur leur sort.

Procès et exécutions

Une justice expéditive. La prison Saint-Michel n'est pas simplement un lieu de détention. Procès et exécutions s'y déroulent. Sections spéciales, tribunaux militaires et cours martiales y siègent permettant ainsi une application immédiate de la sanction.

L'exécution de Mendel Langer dans la cour de la prison reste l'un des événements marquant de l'histoire de Saint-Michel. Résistant juif polonais et communiste, Langer est un défenseur des libertés, partout dans le monde. Il s'engage d'abord dans les Brigades Internationales lors de la guerre civile espagnole aux côtés des républicains. Puis pendant la seconde guerre mondiale, il entre en résistance après l'arrivée des Allemands en zone non occupée.



1. Jeanne Phillippe est membre des réseaux « Sabot » et « Alliance » pour lesquelles elle réalise des actions d'hébergement, des convoyages et des liaisons. L'arrestation de son mari, le commissaire Jean Phillippe lui-même résistant, en janvier 1943, ne l'empêche pas de poursuivre son combat. Mais elle est à son tour arrêtée le 23 août 1943. Dans un premier temps enfermée à Furgole, elle est ensuite transférée à Saint-Michel. Jeanne est déportée le 2 février 1944 au camp de concentration de Ravensbrück (Allemagne). Elle est libérée le 23 mai 1945 au camp de Bergen-Belsen où elle a été transférée.



2. Jacques Grignoux, membre de la 35^e brigade FTP-MOI « Marcel Langer », est interpellé le 7 février 1944 avec un camarade lors d'un simple contrôle de gendarmerie alors qu'ils rentrent de mission. Amenés tous deux à la gendarmerie, Grignoux lance une grenade dans la cour et essaie de s'enfuir. Mais la grenade n'explose pas et Jacques est maîtrisé. Placé à la prison Saint-Michel, il est jugé le 16 mars 1944 par la Cour martiale et fusillé le même jour.



Au Tribunal spécial de Toulouse

UN JUIF POLONAIS est condamné A MORT pour détention d'explosifs

Toulouse, 11 mars. — A l'audience du tribunal spécial institué à la cour d'appel de Toulouse et présidé par M. Fau, président de chambre, a comparu aujourd'hui un juif polonais, Mendel Langer, 39 ans, ajusteur-fraiseur à Toulouse, 13, rue des Pénitents-Blancs, accusé de détention d'explosifs.

D'après ses explications, Langer avait été chargé, le 6 février dernier, par un ami, dont il n'a pas révélé le nom, d'aller à la gare Saint-Agne prendre livraison d'une valise, et cette valise lui avait été effectivement remise de la main à la main, à l'arrivée du train de Bayonne, par un voyageur qu'il a dit lui être inconnu.

Mais ses allures et ses allées et venues avaient paru suspectes à un gardien de la paix de service à la gare. Langer fut aussitôt arrêté, et la valise ouverte. Il fut constaté qu'elle contenait des cartouches d'explosifs, lesquelles auraient été fabriquées à Pauline (Pyr.-Or.)

Sur le réquisitoire sévère de M. Léspinasse, avocat général, et après une plaidoirie de M^e Arnal, ancien bâtonnier, il a été condamné à la peine de mort.

4. La condamnation à mort de Marcel Langer à travers l'article du 12 mars 1943 publié dans La Dépêche.



5. Léo Hamard et Lucien Béret.



6. Le terrible message, tableau de Lucien Vieillard, résistant toujours impliqué dans la transmission de la mémoire. Avec cette œuvre, il rend hommage, dans son art naïf, à ses camarades torturés et exécutés à la prison Saint-Michel.



AVIS

Les ressortissants français : 1. Hubert ARNAUX, étudiant, de Toulouse; 2. Edmond GUILLOF, étudiant, de Toulouse; 3. Jacques SAUVEGRAIN, étudiant, de Lardenne; 4. André JAXERRE, employé, de Toulouse, ont été condamnés à mort le 24 octobre 1943 par un tribunal militaire allemand pour avoir participé à des actes terroristes.

Les condamnés s'étaient réunis dans un camp de la montagne pour combattre les troupes allemandes, où on leur donnait des armes et une instruction militaire.

Ils se sont opposés à la prise du camp à main armée, et ont causé des pertes aux troupes allemandes.

Le jugement a été exécuté le 9 novembre par fusillade.

DER KOMMANDANT HEERES-GEBIETES SUDFRANKREICH.

7. Jacques Sauvegrain et l'avis d'exécution de l'ensemble des fusillés de Bordelongue paru dans La Dépêche le 13 novembre 1943. Cette annonce dans la presse est la seule façon pour la famille de savoir ce qu'il advient de leurs proches.

Il fonde une unité combattante FTP-MOI. Mais son action ne dure pas longtemps car il est arrêté par un gendarme le 6 février 1943 à la gare de Saint-Agne à Toulouse. La valise qu'il tient à la main est remplie d'explosifs. Détenu à Saint-Michel, son procès n'est qu'un simulacre : l'issue est déjà connue. Langer est condamné à mort, les autorités de Vichy veulent frapper les esprits en l'exécutant. Il est guillotiné le 23 juillet 1943. Son corps repose au cimetière de Terre Cabade à Toulouse.

Les fusillés de Bordelongue. Certains résistants sont jugés entre les murs de la prison mais sont finalement fusillés en périphérie de Toulouse. Quelques jours après la libération, en septembre 1944, trois fosses ont été découvertes au lieu-dit « Bordelongue » (route de Seysses). Les Allemands y ont jeté les corps de 27 résistants exécutés entre novembre 1943 et avril 1944 suite à leur condamnation devant le Tribunal militaire de Toulouse. Parmi eux, quatre étudiants toulousains, arrêtés lors de l'attaque du maquis Bir-Hakeim : Jacques Sauvegrain, Hubert Arnaud, Edmond Guyaux et André Jaxerre.

De la rue Maignac à Saint-Michel

Le siège de la Gestapo se trouve rue Maignac à Toulouse, aujourd'hui rue des Martyrs de la Libération. La Gestapo a réquisitionné une demeure bourgeoise dans laquelle elle installe ses services et où sont amenés de nombreux résistants dans le but d'y être interrogés. Des interrogatoires qui virent presque toujours à la séance de tortures. Certains résistants ne survivent pas aux sévices qui leur sont infligés et décèdent sur place comme Léo Hamard ou Lucien Béret. Leurs corps sont d'ailleurs retrouvés à la libération dans le jardin.

Interrogatoires et tortures à Saint-Michel.

Généralement, les résistants arrêtés sont d'abord conduits rue Maignac. Ce n'est qu'après qu'ils sont transférés à la prison. Plusieurs allers-retours s'en suivent entre le siège de la Gestapo et Saint-Michel. Les prisonniers sont extraits de leur cellule pour de nouveaux interrogatoires. Quand ils reviennent, leurs camarades ne peuvent que constater les plaies, les brûlures, les coups et le sang sur leurs corps meurtris. Certains interrogatoires peuvent cependant avoir lieu au sein même de la prison : la Gestapo se déplace alors jusqu'aux détenus. Elle en profite pour confronter plusieurs résistants impliqués dans un même réseau. La torture a donc été aussi pratiquée entre les murs de Saint-Michel pour faire parler les détenus, obtenir d'eux des informations et pour briser leur résistance morale et physique.